

Primeau, Josée (BAPE)**De:** Pellerin, Jean-Luc [Jean-Luc.Pellerin@mtq.gouv.qc.ca]

Oka

6211-04-037

Envoyé: 10 mai 2006 14:52**À:** Primeau, Josée (BAPE)**Cc:** Nguyen, Tam; Le, Son Thu**Objet:** Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka : demande au MTQ du 20 avril 2006

Bonjour madame Primeau,

Nous nous excusons pour le temps de réponse à votre question concernant la signalisation de la traverse d'Oka sur le réseau du MTQ.

Selon notre responsable de la signalisation à la Direction de Laval-Mille-Îles du MTQ, voici la localisation des panneaux :

- A-15 nord au sud de l'A-640 ;
- A-15 sud au nord de l'A-640 ;
- A-13 nord au sud de l'A-640 ;
- R-148 au nord de l'A-640 ;
- R-148 au sud de l'A-640 ;
- A-640 ouest avant la sortie 8 (boul. des Promenades) ;
- A-640 ouest au carrefour avec la route 344 ;
- R-344 ouest au carrefour du rang de L'Annonciation (village d'Oka).

Par ailleurs, lorsque l'opérateur de la traverse termine ses activités pour la période hivernale, il contacte le MTQ afin que nous puissions ajouter aux panneaux de signalisation précédemment identifiés la mention "FERMÉ".

Pour de plus amples informations, je vous invite à communiquer avec monsieur Yves St-Laurent, ing. au (450) 680-6333 poste 269.

Du côté de la Montérégie, nous n'avons pas l'information demandée et nous vous prions d'adresser la demande à la Direction de la Montérégie-Ouest du MTQ.

Concernant la deuxième question, à savoir, "*Est-ce que la pratique permettrait à ce type de signalisation d'inclure des indications lumineuses informant les usagers de l'évolution en temps réel du temps d'attente requis pour pouvoir utiliser la traverse*", il faut souligner que cette mesure n'est pas pratique courante au MTQ. Selon notre appréciation, il faudrait éviter d'avoir recours à ce genre de mesure en raison du précédent créé. Suivant la logique militant en faveur d'un panneau lumineux pour la traverse, il faudrait en inclure également pour indiquer que la capacité d'accueil du parc d'Oka est atteinte (arrive fréquemment en période estivale), que la saison des pommes bat son plein (l'A-640 se congestionne sur plusieurs kilomètres durant cette période) et que le "temps des sucres" a des répercussions sur la fluidité de la route 148 dans Saint-Eustache.

Par ailleurs, il faut mentionner que la traverse est complémentaire (non essentielle) au réseau routier existant et à ce titre, n'a pas à bénéficier de mesures préférentielles.

Espérant le tout conforme, recevez, madame, mes salutations distinguées.

Jean-Luc Pellerin
MTQ-Direction Laval-Mille-Îles